

APiCy, association des piétons et cyclistes du Pays de Gex

Commentaires sur le dossier de révision du PLU de la commune de Ferney-Voltaire mis en consultation publique du 4 novembre au 5 décembre 2013

Nous avons pris connaissance du dossier mis à disposition du public, et nous faisons part ci-après de nos commentaires sur les objets en rapport avec les statuts de notre association. Nous avons consulté les documents sous leur version électronique depuis le site internet de la mairie de Ferney-Voltaire.

Rapport de présentation

Nous avons apprécié la qualité du long rapport de présentation et de l'étude environnementale.

Cependant, nous déplorons que le chapitre II mobilité ne comporte aucun paragraphe traitant de la mobilité active (à pied ou à vélo). Il existe pourtant un schéma intercommunal des mobilités douces établi au niveau de la CCPG, qui aurait dû être rappelé.

Dans le chapitre « tissu urbain » apparaît page 62 une carte des « cheminements piétons et cycles » qui n'a pas d'utilité car elle ne fait aucune distinction entre les routes à grosse circulation sans aucun aménagement cyclable (RD1005) et les chemins piétons. Il n'y a donc aucune vision globale du réseau cyclable et de ses connections avec les communes voisines. La complémentarité entre vélos et transport public n'est pas non plus évoquée, alors que dans le même temps il est déploré que « dans le Pays de Gex, seulement deux tiers des zones d'habitations du périmètre considéré se situent à moins de 500 m d'une ligne de transports collectifs. »

PADD

Nous notons que le PADD comporte un objectif (n°13) de développement de la mobilité active, par « un étoffement significatif du réseau piéton et cycliste ». Nous rappelons que le développement du réseau doit absolument être accompagné d'un développement de l'offre de stationnement sécurisé (arceaux) pour les vélos, à proximité des lieux publics et dans l'habitat collectif. La communication (cartes, affichage, suivi de la part modale, exemplarité des équipes municipales) joue également un rôle important.

Règlement

En ce qui concerne le règlement du PLU, nous nous réjouissons de voir que celui-ci comporte pour toutes les zones à urbaniser un article 12.2 « stationnement des deux-roues ». L'annexe précise la surface à mettre à disposition et le fait que le stationnement doit être de plain-pied et couvert. Les recommandations en termes d'espace à réserver, détaillées pour chaque type de local, sont en cohérence avec les

recommandations du guide Suisse du stationnement¹, ce qui est tout à fait logique dans le cadre du projet d'agglomération.

On peut juste s'étonner de l'écart entre ces très bonnes règles imposées par la mairie et le fait que celle-ci n'ait mis en place quasiment aucun stationnement vélos (une douzaine d'arceaux, et aucun abrité) sur la voie publique, malgré nos demandes répétées. Dommage que là encore, l'exemplarité ne soit pas de mise !

Plan de zonage

Le plan de zonage comporte de nombreuses zones réservées pour la réalisation de cheminements «mode doux». Nous nous en réjouissons, en espérant surtout que cela se traduise rapidement par la réalisation effective de ces cheminements.

En centre-ville, sur l'avenue du Jura, nous notons que des réservations sont mises en place pour élargir la chaussée dans le cadre du BHNS. Nous aurions aimé avoir des précisions sur ce projet (coupe par exemple) car cette avenue constitue déjà une coupure nette de la ville, difficilement franchissable à pied ou vélo, et nous souhaiterions que cette situation ne se dégrade pas encore. Nous espérons qu'une attention particulière sera portée à la réduction de cette coupure.

Autres documents du dossier

Nous n'avons pas de remarque ou commentaire sur les autres documents du dossier.

Ferney-Voltaire, le mercredi 4 décembre 2013

Philippe Quaglia,

Président de l'APiCy (Association des piétons et cyclistes du Pays de Gex)

info@apicy.fr
www.apicy.fr

¹ http://www.astra.admin.ch/themen/langsamverkehr/00482/index.html?download=NHZLpZeg7t,Inp6lONTU042l2Z6ln1ae2lZn4Z2qZpnO2Yuq2Z6gpJCDeIB6fGym162epYbg2c_JjKbNoKSn6A--&lang=fr